



Compagnie des archers du pays sostranien
10 la roche mangeon 23800 Colondannes
Tel:06,60,18,00,71
Mail: compet.caps23@gmail.com

FFTA n°1823022

INVITATION
CONCOURS SALLE DU 14 JANVIER 2018
TIR EN SALLE 2X18 m sélectif au Championnat de France

au gymnase de la cité scolaire Raymond Loewy
rue du peu de Sedelle 23300 La Souterraine
lat: 46,239555
long: 1,489082

places disponibles :

**48 places par départs, plus 4 places réservées pour la cible tremplin
soit 52 places par départ avec deux départs dans la journée**

règlement d'accès :

**licences 2018 valide et certificat médical s'il n'est pas inscrit sur la
licence a présenter au greffe
tenu blanche ou de club souhaitée
chaussure de sport obligatoire dans l'enceinte du gymnase(de
préférence no-marking)**

arbitres :

**arbitre responsable M VITHE Francis
arbitre suppléant M SCHILL Cédric**

blasons :

**40,60,ou 80 selon la catégorie
tri-spot 40 vertical pour poulie et pour classique sur demande**

montant :

adultes : 1 départ 10euro 2 départs 15 euro
jeunes : 1 départ 7 euro 2 départs 10 euro

inscriptions :

avant le vendredi 12 janvier 2018 uniquement par mail a l'adresse suivante : compet.caps23@gmail.com

horaires :

<u>matin</u>		après-midi
8h45	ouverture du greffe	13h15
9h20	entraînement sur blason	14h00
10h00	début des tirs	14h30
	résultats	17h30

récompenses :

-au premier de chaque catégorie
-prix à la première équipe par catégorie si au moins deux équipes déposées au greffe

cible tremplin :

ouverte aux jeunes archers poussin ou benjamins n'ayant jamais participé a une compétition officiel
le tir se fait a 15m sur blasons de 122cm de diamètre a une hauteur de 1m10 pour le centre
8 places disponibles sur la journée(archers n'ayant jamais participe a la cible tremplin sont prioritaire ,puis inscription dans l'ordre d'arrivé)

buvette et sandwiches sur place